



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-  
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 4 DÉCEMBRE 2023 À 19 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Jacinthe Gagnon, présidente  
Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2  
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4  
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5  
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

**Personne(s) absente(s) :**

Charles Brochu, Maire  
François Boily, Conseiller municipal - District 3

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Jacinthe Gagnon, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Dépôt - Formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des élus
- 1.6 Dépôt - Registre des déclarations annuelles des dons, marques d'hospitalités et avantages reçus par les membres du conseil municipal - 2023

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2024

**3. Direction générale**

- 3.1 Adoption - Organigramme municipal 2024
- 3.2 Engagement - Pompier temps plein - Nicolas Boulianne
- 3.3 Engagement - Pompier temps plein - Félix-Antoine Boivin
- 3.4 Engagement - Lieutenant temps plein - Emanuel Dufresne
- 3.5 Engagement - Lieutenant temps plein - Jean-François Richard
- 3.6 Engagement - Capitaine temps plein - André Lamoureux
- 3.7 Adoption - Nomination au poste de lieutenant éligible - Simon Beaulieu
- 3.8 Adoption - Nomination au poste de capitaine temps plein - Marc-Olivier Perreault Tailleux
- 3.9 Adoption - Demande de changement de statut - Samuel Vallée



- 3.10 Adoption - Changement de statut de cinq (5) pompiers
- 3.11 Engagement - Journaliers - Surveillants de plateaux 2024 - Classe 1
- 3.12 Adoption - Nomination au poste de conseiller en environnement – Gestion des matières résiduelles
- 3.13 Adoption - Demande de préretraite de M. Alain Zicat
- 3.14 Autorisation de signature - Entente pour la modification à la convention collective des pompiers afin de faciliter les horaires de travail des pompiers 2022-2026 suite à l'établissement du service 24/7
- 3.15 Adoption - Modifications aux conditions de travail des cadres intermédiaires pour l'établissement du 24/7 en caserne
- 4. Travaux publics**
  - 4.1 Autorisation de mandat - Acquisition d'une chargeuse sur pneus
  - 4.2 Autorisation de mandat - Entretien des réseaux d'éclairage publics 2024 à 2026
  - 4.3 Autorisation de mandat - Fourniture et transport de soude caustique 2024
  - 4.4 Autorisation de mandat - Disposition et traitement des matières organiques 2024-2025
  - 4.5 Autorisation de mandat - Services de collecte, transport, tri, disposition et traitement des matières à l'Écocentre 2024-2027
- 5. Loisirs, culture et vie communautaire**
  - 5.1 Autorisation de signature - Contrat d'engagement en matière d'enseignement et d'animation 2024
  - 5.2 Autorisation - Traverse de motoneige - Chemin du Noroît - Saison 2024
  - 5.3 Autorisation de dépenses - Acquisition de la plateforme Qidigo pour les inscriptions au camp de jour municipal
- 6. Urbanisme et développement durable**
  - 6.1 Autorisation - Projet de lotissement et compensation pour fins de parcs et espaces verts - lot forestier (5 887 497) secteur du lac Rosaire
  - 6.2 Autorisation de mandat - Préparation des règlements encadrant la location à court terme des résidences principales et les établissements d'hébergement touristique
  - 6.3 Adoption - Suspension des avis de conformité de la MRC sur les règlements d'urbanisme municipaux (impacts de la Loi 16) - Demande de prolongation de délai
  - 6.4 Autorisation de dépenses - Acquisition et installation de la caméra de surveillance du barrage du lac Neigette
  - 6.5 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 15 novembre 2023
  - 6.6 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
  - 6.7 Dérogation mineure - 2023-20043 - 1008, boulevard du Lac - lot 3 156 863
- 7. Protection contre l'incendie**
  - 7.1 Adoption - Titre de fonction de monsieur Jocelyn Cloutier au Service de la protection contre l'incendie



7.2 Adoption - Dénonciation en vue de mettre fin à l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie de la Municipalité de Lac-Beauport et la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

**8. Varia**

8.1 Aucun

**9. Période de questions**

9.1 Période de questions

**10. Levée de l'assemblée**

**1.1 Ouverture de la séance et greffe**

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

**279-2023**

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Modifier le titre du point 3.2 par : Engagement - Pompière temps plein – Anne-Sophie Trudel
- Modifier le titre du point 3.14 par : Autorisation de dépôt au « Syndicat de l'Association de pompiers de Lac-Beauport 2020 » de la proposition municipale d'entente pour la modification à la convention collective des pompiers 2022-2026 afin de faciliter les horaires de travail des pompiers suite à l'établissement du service 24/7.
- Retirer le point 3.10 de l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**280-2023**

**1.3 Adoption des procès-verbaux**

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 6 novembre 2023

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



#### 1.4 Correspondance, dépôt et information

##### Correspondance

Aucune

##### Dépôt

Aucun

##### Information

Aucune

#### 1.5 Dépôt - Formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des élus

Suivant les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et greffier-trésorier dépose devant le conseil la déclaration des intérêts pécuniaires des conseillères mesdames Jacinthe Gagnon, Lucie Laroche et Marie Gagnon, des conseillers messieurs Guy Gilbert, François Boily et Lorne Trudel.

#### 1.6 Dépôt - Registre des déclarations annuelles des dons, marques d'hospitalités et avantages reçus par les membres du conseil municipal - 2023

Le directeur général et greffier-trésorier dépose aux membres du conseil le document « Registre des déclarations annuelles des dons, marques d'hospitalités et avantages reçus par les membres du conseil municipal - 2023 » et les invite à le consulter.

281-2023

#### 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de novembre 2023, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de novembre 2023 totalisant une somme de 1 868 271,01 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 2.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2024

Monsieur Guy Gilbert donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2024 et le greffier-trésorier dépose ledit projet de règlement.



**282-2023**

**3.1 Adoption - Organigramme municipal 2024**

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'organigramme municipal 2024 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**283-2023**

**3.2 Engagement - Pompière temps plein - Anne-Sophie Trudel**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 10 décembre 2023 madame Anne-Sophie Trudel à titre de pompière temps plein au Service de la protection contre l'incendie, à l'échelon 1 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail de la convention collective en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**284-2023**

**3.3 Engagement - Pompier temps plein - Félix-Antoine Boivin**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 4 décembre 2023 monsieur Félix-Antoine Boivin à titre de pompier temps plein au Service de la protection contre l'incendie, à l'échelon 1 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail de la convention collective en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



285-2023

### 3.4 Engagement - Lieutenant temps plein - Emanuel Dufresne

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 10 décembre 2023 monsieur Emanuel Dufresne à titre de « Lieutenant temps plein au Service de la protection contre l'incendie » à l'échelon 1 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail de la convention collective en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

286-2023

### 3.5 Engagement - Lieutenant temps plein – Jean-François Richard

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 10 décembre 2023 monsieur Jean-François Richard à titre de « Lieutenant temps plein au Service de la protection contre l'incendie » à l'échelon 2 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail de la convention collective en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

287-2023

### 3.6 Engagement - Capitaine temps plein - André Lamoureux

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 10 décembre 2023 monsieur André Lamoureux à titre de « Capitaine temps plein au Service de la protection contre l'incendie » à l'échelon 3 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



288-2023

**3.7 Adoption - Nomination au poste de lieutenant éligible – Simon Beaulieu**

ATTENDU QUE monsieur Simon Beaulieu a su démontrer ses capacités à assurer la fonction supérieure de lieutenant éligible;

ATTENDU QUE selon la convention collective des pompiers, l'article 8.6.1 mentionnant "tout pompier ou lieutenant déjà à l'embauche de la municipalité et qui obtient un poste de lieutenant est automatiquement placé à l'échelon 6 ou supérieur";

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'attribuer à compter du 4 décembre 2023 le titre de fonction de lieutenant éligible temps partiel à monsieur Simon Beaulieu et le placer à l'échelon 6.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

289-2023

**3.8 Adoption - Nomination au poste de capitaine temps plein – Marc-Olivier Perreault Tailleux**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

ATTENDU QUE monsieur Marc-Olivier Perreault-Tailleux doit obtenir la réussite de la certification d'officier 1 le 2 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'attribuer à compter du 10 décembre 2023 le titre de fonction de capitaine temps plein à monsieur Marc-Olivier Perreault-Tailleux et le placer à l'échelon 1 de l'entente de travail des cadres intermédiaires.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

290-2023

**3.9 Adoption - Demande de changement de statut - Samuel Vallée**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

ATTENDU QUE monsieur Samuel Vallée signifie son intention de céder son poste de chef aux opérations en date du 10 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :



D'attribuer à compter du 10 décembre 2023 le titre de fonction de capitaine temps plein à monsieur Samuel Vallée et le placer à l'échelon 10 de l'entente de travail des cadres intermédiaires.

D'abolir le poste de chef aux opérations du Service de la protection contre l'incendie.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.10 Adoption - Changement de statut de cinq (5) pompiers**

POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

**291-2023**

**3.11 Engagement - Journaliers - Surveillants de plateaux 2024 - Classe 1**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 6 décembre 2023 madame Pamela Egan et monsieur Serge Laplante à titre de « Journaliers - Surveillants de plateaux 2024 - Classe 1 » temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 15 janvier 2025. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**292-2023**

**3.12 Adoption - Nomination au poste de conseiller en environnement – Gestion des matières résiduelles**

ATTENDU l'augmentation des responsabilités et procédures administratives en gestion des matières résiduelles;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

De nommer monsieur Antony Coulon à titre de « conseiller en environnement – Gestion des matières résiduelles » classe salariale 8, échelon 1, des conditions de travail des cols bleus en date du 7 janvier 2024. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

D'abolir le poste de technicien en arpentage au Service des travaux publics et infrastructures.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



293-2023

**3.13 Adoption - Demande de préretraite de M. Alain Zicat**

ATTENDU QU' une lettre a été envoyée par l'employé, M. Alain Zicat, au directeur du Service des travaux publics et infrastructures, où il demande la préretraite à partir du 7 janvier 2024 selon les conditions de travail (32 heures / semaine / 4 jours), comme stipulé à l'article 3.7;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de préretraite de M. Alain Zicat à partir du 7 janvier 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

294-2023

**3.14 Autorisation de dépôt au "Syndicat de l'Association des pompiers de Lac-Beauport 2020" de la proposition municipale d'entente pour la modification à la convention collective des pompiers 2022-2026 afin de faciliter les horaires de travail des pompiers suite à l'établissement du service 24/7**

ATTENDU QUE ce conseil souhaite implanter un service de protection contre l'incendie 24/7 pour Lac-Beauport;

ATTENDU QUE ce conseil juge utile de négocier des modifications à la convention collective afin de les adapter au nouvel horaire de travail des pompiers;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par : Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire à déposer, au « Syndicat de l'Association des pompiers de Lac-Beauport 2020 », le projet de la « Proposition municipale d'entente pour la modification à la convention collective des pompiers 2022-2026 afin de faciliter les horaires de travail des pompiers suite à l'établissement du service 24/7 ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

295-2023

**3.15 Adoption - Modifications aux conditions de travail des cadres intermédiaires pour l'établissement du 24/7 en caserne**

ATTENDU QUE ce conseil a implanté un service de protection contre l'incendie 24/7 pour Lac-Beauport;

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun de modifier les conditions de travail afin de les adapter au nouvel horaire de travail de capitaine incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter les conditions de travail 2022-2026-3 des employés cadres intermédiaires pour l'établissement du 24/7 en caserne.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



296-2023

**4.1 Autorisation de mandat - Acquisition d'une chargeuse sur pneus**

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 23-630 a été produit pour « Acquisition d'une chargeuse sur pneus »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 23-630.

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à dépenser un montant supplémentaire de 30 000,00 \$ pour l'outillage de la machine.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
<b>Longus Québec (CASE)</b>	<b>397 725,00 \$</b>
Strongco (VOLVO)	421 260,00 \$
Toromont (CAT)	425 251,69 \$
Brandt Tractor (JHON DEER)	449 000,00 \$
Cimi Inc (HYUNDAI)	NON CONFORME

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt # 740.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

297-2023

**4.2 Autorisation de mandat - Entretien des réseaux d'éclairage publics 2024 à 2026**

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 23-632 a été produit pour « Entretien des réseaux d'éclairage publics 2024 à 2026 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas et seul soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 23-632.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
<b>VOLTEC LTEE</b>	<b>73 921.20 \$</b>
ROBERT GINGRAS INC	non déposé
ARTHUR ROUSSEL INC.	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



298-2023

**4.3 Autorisation de mandat - Fourniture et transport de soude caustique 2024**

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 23-634 a été produit pour « Fourniture et transport de soude caustique »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 23-634.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
UNIVAR CANADA LTÉE	1,74 \$/Kg
BRENTAG CANADA INC.	2,80 \$/Kg
QUADRA CHIMIE LTÉE	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

299-2023

**4.4 Autorisation de mandat - Disposition et traitement des matières organiques 2024-2025**

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 23-635 a été produit pour « Disposition et traitement des matières organiques 2024-2025 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas et seul soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 23-635.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
ENGLobe ENVIRONNEMENT INC.	79,90 \$/TM

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

300-2023

**4.5 Autorisation de mandat - Services de collecte, transport, tri, disposition et traitement des matières à l'Écocentre 2024-2027**

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 23-631 a été produit pour « Services de collecte, transport, tri, disposition et traitement des matières à l'Écocentre 2024-2027 »;



ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas et seul soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 23-631.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
AIM ÉCOCENTRE	559 975,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**301-2023**

**5.1 Autorisation de signature - Contrat d'engagement en matière d'enseignement et d'animation 2024**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer les « Contrats d'engagement en matière d'enseignement et d'animation 2024 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**302-2023**

**5.2 Autorisation - Traverse de motoneige - Chemin du Noroît - Saison 2024**

ATTENDU la demande du club de motoneige « Le petit sentier de St-Émile » pour autoriser une traverse de motoneige sur le chemin du Noroît afin de permettre de relier le Village Vacances Valcartier via le chemin de la Sagamité;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser, pour la saison 2024, le club de motoneige « Le petit sentier de St-Émile » à aménager et opérer une traverse de motoneige sur les chemins du Noroît et Murphy afin de permettre de relier le Village Vacances Valcartier via le chemin de la Sagamité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



303-2023

**5.3 Autorisation de dépenses - Acquisition de la plateforme Qidigo pour les inscriptions au camp de jour municipal**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet d'acquisition de la plateforme Qidigo pour les inscriptions au camp de jour municipal pour un montant de 4 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

304-2023

**6.1 Autorisation - Projet de lotissement et compensation pour fins de parcs et espaces verts - lot forestier (5 887 497) secteur du lac Rosaire**

ATTENDU les dispositions de l'article 11 du Règlement de lotissement no 09-194 concernant les contributions pour fins de parcs et espaces verts lors d'un nouveau lotissement;

ATTENDU les recommandations des services techniques et du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable à prélever la compensation pour fins de parcs et espaces verts en argent, conformément aux rapports des évaluateurs, pour les nouveaux lots suivants : lots 6 570 657, 6 570 658, 6 570 659 et 6 570 660 associés à la demande de lotissement no : 2023-10009 au montant de 23 900 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

305-2023

**6.2 Autorisation de mandat - Préparation des règlements encadrant la location à court terme des résidences principales et les établissements d'hébergement touristique**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable à mandater BCF avocats pour « préparation des règlements encadrant la location à court terme des résidences principales et les établissements d'hébergement touristique » pour un montant additionnel de 4 500 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



306-2023

**6.3 Adoption - Suspension des avis de conformité de la MRC sur les règlements d'urbanisme municipaux (impacts de la Loi 16) - Demande de prolongation de délai**

ATTENDU QUE le règlement 02-2016 édictant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de La Jacques-Cartier est entré le 27 mai 2016;

ATTENDU QUE le conseil de toute municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC de La Jacques-Cartier doit, dans les deux (2) ans suivant l'entrée en vigueur du SADR, adopter tout règlement de concordance, conformément à l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport n'a pas complété la concordance de ses règlements d'urbanisme pour les rendre conformes au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Jacques-Cartier;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (c. A-19.1) qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2023, le conseil d'une MRC ne pourra se prononcer sur la conformité d'un règlement par rapport au schéma d'aménagement révisé, tant que la réglementation d'urbanisme de cette municipalité ne soit conforme au schéma d'aménagement révisé;

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) peut prolonger, à la demande d'une municipalité un délai ou un terme qui lui impartit la LAU pour l'adoption de ses règlements de concordance, si ce délai n'est pas expiré ou si ce terme n'est pas accompli, conformément à l'article 239 de ladite Loi;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

QUE le conseil demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de lui accorder une prolongation maximale de délai pour l'adoption de ses règlements de concordance par rapport au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Jacques-Cartier, conformément aux dispositions de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

307-2023

**6.4 Autorisation de dépenses - Acquisition et installation de la caméra de surveillance du barrage du lac Neigette**

ATTENDU les recommandations du directeur général et greffier-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable à engager des dépenses pour réaliser le projet de « acquisition et installation de la caméra de surveillance du barrage du lac Neigette » pour un montant maximum de 10 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement et remboursable sur 3 ans à partir de 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**6.5 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 15 novembre 2023**

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbal de la rencontre du CCU du 15 novembre 2023 » et les invite à le consulter.

308-2023

**6.6 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)**

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No demande de permis	Objet	Décision du conseil
2023-00689	Construction d'une galerie et l'installation d'une bouteille de propane dans une bande de protection d'un secteur de forte pente, 2 chemin des Pins, lot 3 119 425 (Règl. 09-198 art. 55.11).	Acceptée
2022-00826	Modification d'une aire de stationnement d'une superficie de 150 mètres carrés et plus, 6 montée du Grand-Pic, lot 6 484 574 (Règl. 09-198, art. 55.5).	Acceptée
2023-00424	Construction d'un bâtiment multifamilial de soixante-deux (62) relatifs aux usages résidentiels autres que les résidences unifamiliales isolées et les maisons mobiles, 1004, boulevard du Lac, lot 6 446 589 (Règl. 09-198 chap. 3 section 4).	Acceptée
2023-00427	Construction d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m <sup>2</sup> , 127-131, chemin du Tour-du-Lac, lot 1 496 993 et 1 496 994 (Règl. 09-198, art. 55.5 et 55.13).	Acceptée

Que cette décision ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service de l'urbanisme et développement durable ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

309-2023

**6.7 Dérogation mineure - 2023-20043 - 1008, boulevard du Lac – Lot 3 156 863**

Madame Lucie Laroche présente l'objet de la demande.



Madame Lucie Laroche invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 1008, boulevard du Lac portant le numéro de lot 3 156 863 a adressé une demande de dérogation 2023-20043;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

Refuser la demande de dérogation mineure 2023-20043 afin de permettre uniquement la largeur de la façade principale d'un bâtiment principal à 7,01 mètres au lieu de 7,90 mètres minimum, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan d'implantation qui a été préparé par M. Jean-David Giroux technicien en architecture en date du 12 octobre 2023.

Que cette décision n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**310-2023**

**7.1**

**Adoption - Titre de fonction de monsieur Jocelyn Cloutier au Service de la protection contre l'incendie**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

ATTENDU les obligations légales pour exercer le titre d'officier établi sur le règlement provincial;

ATTENDU QUE monsieur Jocelyn Cloutier n'a pas réussi ou démontré sa réussite à l'examen final d'officier, conformément au règlement, et ce, dans les délais prescrits;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

De réaffecter monsieur Jocelyn Cloutier à titre de pompier échelon 9 en date du 21 janvier 2024 à défaut de présenter une preuve de réussite de l'examen final d'officier 1 au plus tard le 20 janvier 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**311-2023**

**7.2**

**Adoption - Dénonciation en vue de mettre fin à l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie de la Municipalité de Lac-Beauport et la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

ATTENDU QUE ce conseil a proposé un projet d'entente intermunicipale d'incendie à Sainte-Brigitte-de-Laval dans le but de partager le coût d'un service de protection 24/7. (Dernière version du projet d'entente déposé le 3 octobre 2023);



ATTENDU QUE Sainte-Brigitte-de-Laval a refusé ce projet dans une correspondance de sa directrice générale le 15 novembre 2023;

ATTENDU QUE ce conseil désire toujours s'entendre avec Sainte-Brigitte-de-Laval pour convenir d'une nouvelle entente d'entraide selon un partage plus équitable des coûts et leur faire bénéficier du niveau de service 24/7;

ATTENDU QUE l'entente actuellement en vigueur ne comprend pas ce service de pompier en caserne 24/7, mais un service de pompiers temps partiel sur rappel;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

De prendre acte que la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval refuse le projet d'entente intermunicipale en vue d'augmenter la protection incendie par l'implantation d'un service 24/7 qui desservirait également Sainte-Brigitte-de-Laval.

Que la Municipalité de Lac-Beauport dénonce l'entente actuelle conformément à l'article 2 de l'entente de 2015 et met fin à cette entente au plus tard le 31 décembre 2025.

Que Lac-Beauport respecte l'entente signée en 2015 jusqu'à sa renégociation ou sa fin prévue le 31 décembre 2025, en intervenant en entraide sur demande de Sainte-Brigitte-de-Laval par le rappel de pompiers temps partiel afin de ne pas découvrir le territoire de Lac-Beauport de la présence de ses pompiers temps plein 24/7 et dont Sainte-Brigitte-de-Laval a refusé le service.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 9.1 Période de questions

À 19 h 39, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

*Seules les questions sont transcrites (1 par personne).  
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.*

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Normand Collin demande pourquoi le refus du projet du 1008 boulevard du Lac puisque c'est le chef inspecteur de la municipalité, M. Joé Thériault, qui lui a recommandé de faire une demande de dérogation mineure.  
RP : Madame la mairesse suppléante mentionne que le conseil ne refuse pas son projet, mais la dérogation mineure qui ne peut être utilisée comme moyen de ne pas respecter le règlement de zonage. Madame la mairesse suppléante donne la parole à la conseillère Lucie Laroche qui mentionne que la dérogation ne peut se donner sur un futur bâtiment, mais sert à corriger une situation actuelle produite par erreur de bonne foi.
- 2- Mme Myriam Hardy demande pourquoi l'article 3.8 du règlement de taxation prévoit une nouvelle taxe de secteur (4-135).  
RP : Madame la mairesse suppléante donne la parole au directeur général, M. Richard Labrecque, qui mentionne que cette taxe est une taxe de secteur qui existait avant 2024 et fait suite aux demandes des citoyens de l'époque pour le pavage des chemins.
- 3- Mme Jessica Ouellet demande si le conseil a des questions sur son projet de coupe du monde à Lac-Beauport.  
RP : Madame la mairesse suppléante mentionne qu'elle n'a pas de question sur ce projet.  
Madame la mairesse suppléante donne la parole à la conseillère Lucie Laroche qui mentionne que le formulaire de demande de subvention est en rédaction et sera disponible ultérieurement.



- 4- M. Jean Beauchemin demande où en est rendu le dossier de la passerelle dans le parc de la Vallée.  
RP : Madame la mairesse suppléante donne la parole au conseiller Lorne Trudel qui mentionne que les plans ne sont pas complétés et le conseil les présentera en début 2024 lorsqu'ils seront finalisés.
- 5- Mme Isabelle Paquet demande où en est rendue la demande de dragage du bassin de la Vallée.  
RP : Madame la mairesse suppléante mentionne que le projet est toujours en examen.

Fin de la période de questions à 20 h 05.

**10. Levée de l'assemblée**

Le président lève l'assemblée à 20 h 05.

---

Jacinthe Gagnon, mairesse suppléante

---

Richard Labrecque, greffier-trésorier

**ANNEXE 1**  
**Liste des déboursés – Novembre 2023**

LISTE DES COMPTES À PAYER NOVEMBRE 2023 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
DUMAS MARIE-JOSÉE	2023-12-05	27121	629.00 \$
LAPIERRE GUY	2023-12-05	27122	267.75 \$
MEG ARTISTE PEINTRE	2023-12-05	27123	1 157.06 \$
MORIN NICOLE	2023-12-05	27124	405.45 \$
AMEUBLEMENTS TANGUAY	2023-12-05	27125	1 931.57 \$
ANDRE ROUSSEAU CONSTRUCTION	2023-12-05	27126	1 000.00 \$
ANGE-GARDIEN FORD (L)	2023-12-05	27127	497.61 \$
CONSTRUCTION FD INC.	2023-12-05	27129	1 000.00 \$
DECAM	2023-12-05	27130	15 416.05 \$
DENNIE LORNE	2023-12-05	27131	1 000.00 \$
ERABLIERE DU LAC BEAUPORT	2023-12-05	27132	114.98 \$
FILLION NICOLAS	2023-12-05	27133	1 000.00 \$
FOND. CITE-JOIE INC.	2023-12-05	27134	1 000.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2023-12-05	27135	120.00 \$
LATULIPPE FRANÇOIS	2023-12-05	27136	977.29 \$
LAVOIE ALEXANDRE	2023-12-05	27137	1 000.00 \$
LEMELIN BRUNO, LANGEVIN CHANTAL	2023-12-05	27138	1 000.00 \$
MEDIC	2023-12-05	27139	2 015.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	2023-12-05	27140	498.10 \$
POMPACTION QUÉBEC	2023-12-05	27142	143.49 \$
POULIN MÉLISSA	2023-12-05	27143	1 000.00 \$
PUBLICITE MERITAS ENR.	2023-12-05	27144	94.05 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2023-12-05	27145	136.56 \$
SONORISATION DELTA ÉCLAIRAGE LTÉE	2023-12-05	27146	3 708.88 \$
ST-PIERRE JEAN-LUC, P.BLOUIN MÉLANIE	2023-12-05	27147	1 000.00 \$
TENAQUIP	2023-12-05	27148	5 964.85 \$
ANDRE ROUSSEAU CONSTRUCTION	2023-12-05	27149	1 000.00 \$
BELLEAU CINDY, PAQUET DAVID	2023-12-05	27150	1 000.00 \$
9045-6971 QUEBEC INC.(CONST.R.HAMEL)	2023-12-05	27151	1 000.00 \$
TENAQUIP	2023-12-05	27152	1 347.70 \$
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	2023-11-15	410438	3 756.41 \$
SINTRA EST INC.	2023-11-15	410439	258 082.23 \$
BLONDEAU JEAN-PIERRE	2023-12-05	410440	2 299.50 \$
PERE NOEL DU NORD	2023-12-05	410441	420.00 \$
QUATUOR VOCAL LES CLASSY INC.	2023-12-05	410442	1 379.70 \$
BCF S.E.N.C.R.L. FIDÉICOMMIS	2023-11-14	410443	8 677.32 \$
BCF S.E.N.C.R.L. FIDÉICOMMIS	2023-11-14	410444	65 908.15 \$
ARSENAULT, JOSEE	2023-12-05	410445	272.00 \$
BEAULIEU GABRIELLE	2023-12-05	410446	420.00 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2023-12-05	410447	2 081.93 \$
BOURGAULT EDITH	2023-12-05	410448	1 029.96 \$
FECTEAU SUZIE	2023-12-05	410449	629.00 \$
LAMONTAGNE DENIS	2023-12-05	410450	560.43 \$
L'HEUREUX, FRANCOIS	2023-12-05	410451	3 833.81 \$
MORALES PUENTES CRISTINA	2023-12-05	410452	981.75 \$
PERREAULT ALEX	2023-12-05	410453	711.73 \$
PROULX NICOLAS	2023-12-05	410454	210.00 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
THÉRIALU LOUISE	2023-12-05	410455	669.80 \$
TREMBLAY JOSÉE	2023-12-05	410456	669.80 \$
ASS.RÉG.SPORT ÉTUDIANT QUÉBEC &	2023-12-05	410457	1 034.78 \$
MENARD CATHERINE	2023-12-05	410458	1 165.06 \$
FIDUCIE AU BORD DE L'EAU	2023-12-05	410459	1 767.17 \$
GUILLEN YIRA KAROLAIN MIRANDA,	2023-12-05	410460	1 428.76 \$
TREMBLAY ANDRE JUNIOR	2023-12-05	410461	926.85 \$
TARDIF CHARLES	2023-12-05	410462	1 751.75 \$
VEZINA ALEXANDRE	2023-12-05	410463	182.00 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	2023-12-05	410464	1 368.20 \$
AIM ÉCO-CENTRE	2023-12-05	410465	16 113.92 \$
AKIFER	2023-12-05	410466	8 784.09 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2023-12-05	410467	374.19 \$
AQUAM	2023-12-05	410468	530.03 \$
ARBO COMPLET	2023-12-05	410469	11 497.51 \$
ARBUROLA EMILIO	2023-12-05	410470	53.98 \$
AREO-FEU LTEE	2023-12-05	410471	2 732.39 \$
ARPO GROUPE-CONSEIL	2023-12-05	410472	19 462.19 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2023-12-05	410473	298.66 \$
BBC ÉNERGIE INC.	2023-12-05	410474	37 006.09 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2023-12-05	410475	12 735.40 \$
BELIZIA SPORT	2023-12-05	410476	1 885.94 \$
BOMBARDIER MARILYNE	2023-12-05	410477	350.00 \$
BON-AIR SD REFRIGERATION	2023-12-05	410478	709.17 \$
BOULET DÉPÔT	2023-12-05	410479	314.59 \$
BUFFET ST-EMILE	2023-12-05	410480	700.78 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2023-12-05	410481	1 745.90 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2023-12-05	410482	1 840.11 \$
CAPITALE WEB	2023-12-05	410483	252.95 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2023-12-05	410484	8 167.66 \$
CARRENO GUSTAVO	2023-12-05	410485	316.24 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2023-12-05	410486	6 539.81 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2023-12-05	410487	6 560.55 \$
CLOTURE AVANTAGE PLUS INC.	2023-12-05	410488	701.35 \$
CLOUTIER MARILOU	2023-12-05	410489	158.09 \$
COMOC SERVICES PAYSAGER	2023-12-05	410490	6 014.15 \$
CONCEPTS LOGIQUES 4DI INC.	2023-12-05	410491	6 076.43 \$
CONSTRUCTION SRB	2023-12-05	410492	1 471.68 \$
CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF INC.	2023-12-05	410493	19 861.54 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2023-12-05	410494	33 549.14 \$
CSE INCENDIE & SECURITE INC.	2023-12-05	410495	462.09 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	2023-12-05	410496	131.07 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	2023-12-05	410497	474.71 \$
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS	2023-12-05	410498	4 147.65 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	2023-12-05	410499	1 115.27 \$
DISTRIBUTION 20-20	2023-12-05	410500	179.15 \$
DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS	2023-12-05	410501	494.22 \$
DOYON DESPRÉS	2023-12-05	410502	668.16 \$
DURAND THIERRY	2023-12-05	410503	10 606.44 \$
DYNAMITAGE 1ERE CLASSE INC,	2023-12-05	410504	7 703.33 \$
ELECTROMEGA LTEE	2023-12-05	410505	11 475.65 \$
ENGLOBE ENVIRONNEMENT INC.	2023-12-05	410506	16 225.80 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2023-12-05	410507	39 852.53 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2023-12-05	410508	39 149.00 \$
EUROFINS ENVIRONEX	2023-12-05	410509	23.00 \$
FDTPRO INC.	2023-12-05	410510	5 231.36 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	2023-12-05	410511	4 187.16 \$
FMP MANAGEMENT INC.	2023-12-05	410512	185.00 \$
9385-3356 QUÉBEC, INC.	2023-12-05	410513	6 553.58 \$
GAGNON SIMON	2023-12-05	410514	37.65 \$
GENDRON YVES	2023-12-05	410515	1 984.14 \$
GENEQ	2023-12-05	410516	652.50 \$
GESTOCK	2023-12-05	410517	646.83 \$
GINGRAS MONIQUE	2023-12-05	410518	450.00 \$
GLS CANADA - DICOM EXPRESS	2023-12-05	410519	63.57 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2023-12-05	410520	800.44 \$
GROUPE CONSEIL CHG INC.	2023-12-05	410521	5 895.92 \$
HYDRAULIQUE CHAUVEAU INC.	2023-12-05	410522	1 724.63 \$
HYDRO METEO	2023-12-05	410523	3 713.69 \$
L2 PICKLEBALL INC.	2023-12-05	410524	1 233.15 \$
L2 TENNIS SOLUTIONS S.E.N.C.	2023-12-05	410525	10 581.99 \$
LABRECQUE RICHARD	2023-12-05	410526	92.52 \$
LANGLOIS AVOCATS	2023-12-05	410527	13 853.52 \$
LATULIPPE (30300)	2023-12-05	410528	2 190.84 \$
L.E.Q. LTEE	2023-12-05	410529	5 064.65 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2023-12-05	410530	1 127.85 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2023-12-05	410531	561.53 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2023-12-05	410532	2 151.20 \$
LUMEN INC.	2023-12-05	410533	23.11 \$
LUMISOLUTION INC.	2023-12-05	410534	157.83 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2023-12-05	410535	698.52 \$
MCJ CONSEIL	2023-12-05	410536	1 186.63 \$
MESSER CANADA INC.	2023-12-05	410537	176.21 \$
MICRO-LOGIC	2023-12-05	410538	1 877.92 \$
MOISAN PORTES DE GARAGE	2023-12-05	410539	508.96 \$
MUN. STE-BRIGITTE-DE-LAVAL	2023-12-05	410540	2 090.66 \$
NEGOTEL	2023-12-05	410541	468.89 \$
NSW CONTROLE	2023-12-05	410542	1 548.32 \$
PARE OUELLET BIGAQUETTE & ASS.	2023-12-05	410543	42.35 \$
PLAGE QUÉBEC (LA)	2023-12-05	410544	1 725.95 \$
PREMIER TECH AQUA	2023-12-05	410545	822.07 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2023-12-05	410546	1 054.78 \$
REAL HUOT INC.	2023-12-05	410547	5 145.88 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2023-12-05	410548	23 058.90 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	2023-12-05	410549	7 392.30 \$
SANI ORLEANS	2023-12-05	410550	5 594.26 \$
SEL WARWICK	2023-12-05	410551	9 012.27 \$
SERVICES MATREC INC.	2023-12-05	410552	155 239.55 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	2023-12-05	410553	7 713.39 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2023-12-05	410554	1 533.87 \$
SOLOTECH INC.	2023-12-05	410555	339.18 \$
SOLUTIA TELECOM	2023-12-05	410556	437.57 \$
S-PACE SIGNALETIQUE INC.	2023-12-05	410557	14 191.52 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2023-12-05	410558	128.99 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
SP MEDICAL	2023-12-05	410559	135.53 \$
SPORTS CONTACT CHARLESBOURG	2023-12-05	410560	524.31 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2023-12-05	410561	826.67 \$
TERRASSEMENT PORTUGAIS INC.	2023-12-05	410562	35 124.86 \$
THOMASSIN JOHAN	2023-12-05	410563	52.40 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2023-12-05	410564	191.63 \$
TRUDEL LISE	2023-12-05	410565	19.00 \$
TURCOTTE (1989) INC.	2023-12-05	410566	25 581.94 \$
VEOLIA ES CANADA SI INC.	2023-12-05	410567	967.04 \$
VITRERIE DU LAC ENR.	2023-12-05	410568	816.32 \$
BUREAU VERITAS CANADA (2019) INC.	2023-12-05	410577	234.55 \$
CIMA	2023-12-05	410578	3 406.30 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2023-12-05	410579	22 243.00 \$
HYDRAULIQUE CHAUVEAU INC.	2023-12-05	410580	159.83 \$
HYDRO METEO	2023-12-05	410581	3 857.99 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2023-12-05	410582	34.71 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2023-12-05	410583	84.42 \$
VOLTEC	2023-12-05	410584	1 363.72 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	2023-12-05	410585	286.54 \$
BELANGER, DAVID	2023-12-05	410586	363.30 \$
BRANDT TRACTOR LTD.	2023-12-05	410587	793.85 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2023-12-05	410588	7 289.38 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2023-12-05	410589	37 913.02 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	2023-12-05	410590	6 680.18 \$
IMPRESSION COULEUR	2023-12-05	410591	447.57 \$
LANGLOIS AVOCATS	2023-12-05	410592	373.10 \$
THIBAUT & ASSOCIÉS INC. - ARSENAL	2023-12-05	410593	1 698.39 \$
SERVICES MATREC INC.	2023-12-05	410594	1 195.74 \$
HAIE KEITH	2023-12-15	410595	190.00 \$
ENT.FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	2023-12-15	410596	3 756.41 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2023-12-15	410597	12 424.66 \$
SINTRA EST INC.	2023-12-15	410598	258 082.23 \$
TRAPPEUR PROFESSIONNEL-GHISLAIN COTÉ	2023-12-05	410599	200.00 \$
LECLERC LINE	2023-12-05	410600	58.86 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2023-11-02	6339	47 389.71 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2023-11-02	6340	21 346.36 \$
BENEVA (ASS.COLL)	2023-11-02	6341	15 274.16 \$
PETROLES IRVING MARKETING	2023-11-03	6342	6 804.91 \$
C.C.A.P.	2023-10-31	6343	165.56 \$
C.C.A.P.	2023-10-31	6344	298.94 \$
C.C.A.P.	2023-10-31	6345	131.07 \$
C.C.A.P.	2023-10-31	6346	131.07 \$
C.C.A.P.	2023-10-31	6347	156.37 \$
C.C.A.P.	2023-10-31	6348	131.07 \$
C.C.A.P.	2023-10-31	6349	172.46 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6350	2 168.89 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6351	579.22 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6352	1 090.12 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6353	108.48 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6354	2 274.94 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6355	2 759.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6356	50.27 \$

Initiales du maire

**6644**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6357	239.18 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6358	1 517.28 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6359	713.11 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6360	2 591.35 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6361	94.10 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-06	6362	540.82 \$
VILLE DE QUÉBEC	2023-11-06	6363	6 121.68 \$
VILLE DE QUÉBEC	2023-11-06	6364	3 664.20 \$
VILLE DE QUÉBEC	2023-11-06	6365	8 447.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-08	6366	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-08	6367	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-08	6368	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-08	6369	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-08	6370	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-08	6371	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-08	6372	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-08	6373	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-08	6374	23.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-08	6375	23.17 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2023-11-08	6376	895.41 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	2023-11-08	6377	2 015.85 \$
VISA PATRICK TURMEL	2023-11-08	6378	1 500.41 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2023-11-17	6379	110 684.74 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2023-11-17	6380	53 155.69 \$
SYNDICAT POMPIER LAC-BEAUPORT	2023-11-17	6381	438.21 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2023-11-17	6382	1 522.26 \$
CLUB SOCIAL POMPIERS	2023-11-17	6383	270.00 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2023-11-30	6384	3 215.94 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-20	6385	2 807.85 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-20	6386	237.03 \$
HYDRO-QUEBEC	2023-11-20	6387	1 422.38 \$
MINISTRE DES FINANCES	2023-11-28	6388	2 730.00 \$
DESJARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2023-11-16	6389	74 493.84 \$
	<b>GRAND TOTAL:</b>		<b>1 868 271.01 \$</b>

**ANNEXE 2**  
**Liste des engagements budgétaires – Novembre 2023**

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES NOVEMBRE 2023 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106157	2023-10-30	MCJC01	695.60	Turmel Patrick		Modification du système de réponse vocale interactive	02 19300 331
ADM-106158	2023-11-01	VISAPT	20.00	Turmel Patrick		Carte cadeau prix de participation Halloween 2023	02 16000 610
ADM-106159	2023-11-02	SPEC05	87.73	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106160	2023-11-01	PETR10	6804.91	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE 1ER AU 31 OCTOBRE 2023	02 32300 631
ADM-106161	2023-11-07	TENA20	1597.69	Turmel Patrick		40 paires de crampons pour travail extérieur (SST)	02 32200 650
ADM-106162	2023-11-08	SOLO50	2127.04	Turmel Patrick		Réparation des micros salle du conseil	02 19000 527
ADM-106163	2023-11-09	ERGO50	574.88	Labrecque Richard		Ergonomie - Poste de travail Félix Richard-Tech.jur	02 16000 414
ADM-106164	2023-11-09	GRAP05	689.85	Trudel Lise		FORMULAIRES TAXES 2024	02 19000 670
ADM-106165	2023-11-14	DECA05	114.98	Turmel Patrick		Fil HDMI à DP pour moniteur informatique	02 19000 670
ADM-106166	2023-11-14	VISAPT	1891.34	House Hélène		Clé USB pour les nouveaux résidents	02 19000 670
ADM-106167	2023-11-15	BUFF10	1335.78	Labrecque Richard		Repas conseil - Budget 2024 - 18-19-20 nov. et 3 déc.2023	02 11000 610
ADM-106168	2023-11-16	MINI70	2730.00	Richard Éric	248-2023	Amende dossier CNESST incendie chemin de la Miche	02 16000 414
ADM-106169	2023-11-16	ALIM05	86.23	Labrecque Richard		Déjeuner conseil - Étude budget 2024 18-19-20 nov. 2023	02 11000 610
ADM-106170	2023-11-21	DECA05	316.18	Turmel Patrick		Licence additionnelle Nitro (France Hébert)	02 19300 335
ADM-106171	2023-11-23	STAP25	142.85	Turmel Patrick		PAPETERIE	02 19000 670
REC-708802	2023-10-30	ALIM05	275.94	Hamel, Dominic		Achat café employés	02 11000 610
REC-708803	2023-10-31	FMPM70	185.00	Provencher Isabelle		Photographe fête Halloween (27 octobre 2023)	02 70208 447
REC-708804	2023-10-31	GING75	450.00	Provencher Isabelle		300 suçons en chocolat pour la féerie (2 décembre 2023)	02 70203 640
REC-708805	2023-11-01	SAIS05	689.85	Provencher Isabelle		Maquillage et animation Féerie de Noël (2-3 décembre 2023)	02 70203 640
REC-708806	2023-11-01	CONS40	431.16	Provencher Isabelle		Location de machinerie pour le transport de la bande de patinoire	02 70150 522
REC-708807	2023-11-01	SPAC05	316.18	Tremblay MariePierre		Affiche règlements - Parc de la Rencontre	02 70150 522
REC-708808	2023-11-01	DIST35	494.39	Tremblay MariePierre		Rouleau éponge et racloir pour séchage terrains tennis et pickleball	02 70150 522
REC-708809	2023-11-07	STUD15	206.96	Tremblay MariePierre		Collant et création coroplast patinoire	02 70144 340
REC-708810	2023-11-07	L2TE70	10582.30	Turmel Patrick	073-2023	Honoraires tennis pour saison 2023	02 70105 447
REC-708811	2023-11-07	L2PI70	1233.68	Turmel Patrick	073-2023	Honoraires pickleball pour la saison 2023	02 70105 447
REC-708812	2023-11-07	VISADH	57.50	Provencher Isabelle		Permis de réunion pour la Féerie de Noël	02 70203 640
REC-708813	2023-11-08	PLAG70	1552.16	Tremblay MariePierre		Redevance location planches à pagaie été 2023	02 70144 519
REC-708814	2023-11-13	LUME05	126.47	Hamel, Dominic		Ballast et ampoules caserne	02 22000 640
REC-708815	2023-11-13	PROT10	2276.51	Hamel, Dominic		INSPECTION EXTINCTEUR 2023	02 70160 640
REC-708816	2023-11-14	LATU10	344.93	Hamel, Dominic		BOTTES TRAVAIL DANIEL GOSSELIN	02 70123 650
REC-708817	2023-11-14	ERAB50	114.98	Provencher Isabelle		Location Foyer Féerie de Noël (2-3 décembre 2023)	02 70203 640
REC-708818	2023-11-14	DIAB05	919.80	Provencher Isabelle		Graphisme et impression 2500 dépliants (Féerie de Noël 2023)	02 70203 640
REC-708819	2023-11-14	VISADH	60.00	Provencher Isabelle		Permis de réunion pour soirée reconnaissance des	02 16000 610

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
						employés (8 décembre 2023)	
REC-708820	2023-11-14	FOND14	4196.59	Provencher Isabelle		Repas et service de bar soirée reconnaissance des employés (8 décembre 2023)	02 16000 610
REC-708821	2023-11-14	LATU70	1034.78	Provencher Isabelle		Animation karaoké et DJ soirée reconnaissance des employés (8 décembre 2023)	02 16000 610
REC-708822	2023-11-14	HAIE70	190.00	Provencher Isabelle		Service de raccompagnement pour soirée reconnaissance des employés (8 décembre 2023)	02 16000 610
REC-708823	2023-11-14	IMPR70	839.32	Provencher Isabelle		Impression d'autocollants et de coroplasts Féerie Noël, patinoires et Club nautique	02 70144 340
REC-708824	2023-11-15	PROD40	1063.52	Hamel, Dominic		Produits ménagers	02 70123 635
REC-708825	2023-11-15	VISADH	149.47	Hamel, Dominic		Bois de chauffage pour Féerie	02 70203 640
REC-708826	2023-11-15	SOLO50	339.18	Hamel, Dominic		Appel de services pour réparation des micros salle du conseil	02 70122 522
REC-708827	2023-11-15	VISADH	1189.99	Hamel, Dominic		Extension électrique, propane et lumières pour Féerie	02 70203 640
REC-708828	2023-11-15	PROT10	1069.27	Hamel, Dominic		Réparation, éclairage d'urgence, extincteur (x2), autocollants	02 70160 640
REC-708829	2023-11-15	CONS40	8393.18	Hamel, Dominic	272-2023	Démolition Blaireau	02 70150 522
REC-708830	2023-11-15	BELI50	1920.08	Côté Isabelle		Cours de gymnastique session d'automne 2023	02 70105 447
REC-708831	2023-11-16	PUBL85	103.48	Provencher Isabelle		Cadeaux reconnaissance des employés 2023 (Stéphanie Dallaire et Anthony Paquet, verres gravés)	02 16000 640
REC-708832	2023-11-16	BOMB70	320.00	Provencher Isabelle		Conte et atelier de biscuits pour la Féerie de Noël (3 décembre 2023)	02 70203 640
REC-708833	2023-11-16	MOIS05	949.69	Hamel, Dominic		Réparation porte de garage chalet des loisirs (vandalisme)	02 70124 640
REC-708834	2023-11-20	GROU74	1149.75	Provencher Isabelle		Surveillance du site de nuit pour la Féerie de Noël, vendredi et samedi soir (1-2 décembre 2023)	02 70203 640
REC-708835	2023-11-20	SONO70	211.55	Provencher Isabelle		Bris d'une lumière DEL lors de la fête d'Halloween	02 70208 447
REC-708836	2023-11-21	MUNI10	1575.00	Côté Isabelle		Sauvetages hors route (2 août et 9 septembre 2023)	02 70150 951
REC-708837	2023-11-21	BIBL70	579.46	N.Mailloux Claudie		Fournitures de bibliothèque	02 70233 529
REC-708838	2023-11-21	PBSP70	1167.00	Côté Isabelle		Achats de filets portatifs (x3) pickleball et balles	02 70100 640
REC-708839	2023-11-22	SPAC05	2529.45	Hamel, Dominic		Réparation pancarte Sentiers du Moulin	02 70160 640
REC-708840	2023-11-22	ALIM05	57.49	Gauthier Karine		Achat aliments et boissons pour bénévoles et groupe Viactive	02 70205 447
REC-708841	2023-11-22	VISADH	28.74	Gauthier Karine		Achat boissons bénévoles et groupe Viactive	02 70105 447
REC-708842	2023-11-23	CANA05	172.46	Hamel, Dominic		Champelure et clé à valve pour caserne	02 22000 522
REC-708843	2023-11-23	SPOR05	919.80	Côté Isabelle		Achat de boucliers (x8) pour les cours de taekwondo	02 70100 640
REC-708844	2023-11-23	MAIL70	298.94	Côté Isabelle		Achat d'un projecteur	02 70100 640
REC-708845	2023-11-27	ALIM05	459.90	Hamel, Dominic		Achat café conseil et employés	02 11000 610
SEC-203287	2023-11-13	AMEU20	1931.57	Richard Éric		Réfrigérateur congélateur LG # 790916	02 22000 640
SEC-203288	2023-11-14	AMEU20	3851.61	Richard Éric		5 bases de lit simple 4 tiroirs sur un côté couleur tuxedo	02 22000 640
SEC-203290	2023-11-14	TENA20	5964.85	Richard Éric		Casiers pour cuisine et dortoir et bureau directeur + gants nitrile	02 22000 640
SEC-203305	2023-10-30	ALIM05	31.36	Richard Éric		Détergeant et adoucisseur à lessive	02 22400 650

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
SEC-203306	2023-10-30	MUNI10	516.47	Richard Éric		Entraide SBL - 21 septembre 2023 - 219 TDL	02 22000 442
SEC-203307	2023-11-02	DIST10	189.71	Richard Éric		4 - Distributeurs à savon	02 22302 526
SEC-203308	2023-11-06	MART05	321.93	Richard Éric		4 chemises de travail pour nouveau pompier Félix-Antoine Boivin	02 22000 650
SEC-203309	2023-11-07	120005	1402.70	Richard Éric		2 paires de bottes de combat Fire Eagle Air - grandeur 8 pour 2 nouveaux pompiers	02 22400 650
SEC-203310	2023-11-08	GLS10	34.16	Richard Éric		Transport pour retour réparation app. respiratoire	02 22302 526
SEC-203311	2023-11-13	WOLS05	6714.54	Richard Éric		Remplacement borne-fontaine #93 4, Bois-Franc	02 22000 521
SEC-203312	2023-11-14	IMPR70	447.57	Richard Éric		Impression 1000 d'autocollants pour l'inspection visuelle interne des cylindres d'air respirable	02 22302 526
SEC-203313	2023-11-15	CANA05	56.86	Richard Éric		Coquilles et bouchons pour les oreilles, nettoyant injecteur	02 22400 650
SEC-203314	2023-11-15	GLS10	19.25	Richard Éric		Transport livraison des bottes de combat (Boivin Gauvin)	02 22400 650
SEC-203315	2023-11-15	BELA20	13.99	Richard Éric		Achat de 1 sac de café en grains pour caserne (rembourser par la ville) IGA	02 11000 610
SEC-203316	2023-11-15	BONA05	689.85	Richard Éric		changement sonde température extérieure du système ventilation	02 22000 522
SEC-203317	2023-11-16	MOIS05	1724.63	Richard Éric		Réparations portes garage caserne : coupe froid (1 et 3) changer câble (porte 3), moulure fenêtre (p	02 22000 522
SEC-203318	2023-11-16	SPME70	137.97	Richard Éric		Électrodes pour DEA (Philips) dans salle entraînement	02 19000 670
SEC-203319	2023-11-20	ARBU20	53.98	Richard Éric		Achat de 2 sacs de café pour la caserne (rembourser par la ville) COSTCO	02 11000 610
SEC-203320	2023-11-21	ATLA05	218.45	Richard Éric		fusil anti-fatigue et lance 36 SS avec poignée	02 22000 522
SEC-203321	2023-11-23	BELA20	349.31	Richard Éric		Frais pour formation préventionniste David Bélanger	02 22000 454
SEC-203322	2023-11-23	SUMA05	328.83	Richard Éric		casquette noir avec logo (15)	02 22000 650
SEC-203323	2023-11-27	CMPM65	804.83	Richard Éric		Cylindre de calibration 116L	02 22302 526
URB-600574	2023-11-06	PARE80	68.99	Gendron Yves		DÉLIVRER CONSTAT D'INFRACTION MALCOM TREMBLAY (AFFICHE)	02 61000 419
URB-600575	2023-11-15	BOUL15	316.18	Gendron Yves		Protection hivernale arbres nouvelle plantation Exalt	55 16400 000
URB-600576	2023-11-15	PARE80	160.97	Gendron Yves		CONSTATS POUR MME HÉLÈNE DUCLOS	02 61000 419
URB-600577	2023-11-15	PARE80	80.48	Gendron Yves		CONSTAT POUR ENTREPRISES M. DUCLOS	02 61000 419
URB-600578	2023-11-16	GROU02	2586.94	Gendron Yves		ANALYSE POSSIBILITÉ CH. FORESTIER DANS MAELSTROM	02 61000 419
VOI-318796	2023-10-30	CONS14	294.34	Marier Josée		COUPE BORDURE #15/43 MTEE DU GRAND-PIC	02 32405 521
VOI-318797	2023-10-30	BRAND35	1034.78	Bergeron Charles		DIAGNOSTIC PROBLEME CONDUITE DE LA PEPINE	02 32301 525
VOI-318798	2023-10-30	DESH05	192.01	Bergeron Charles		REPARATION PNEU TRACTEUR 3046R	02 32306 525
VOI-318799	2023-10-31	ENTR23	178.21	Bergeron Charles		TERRE À GAZON - 1V	02 32401 521
VOI-318800	2023-11-01	SERV30	344.93	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BRANCHES / 3V	02 32401 521
VOI-318801	2023-11-01	CANA05	114.98	Papadeas Dimitri		ETAGERES NOIRES (2) & SILICONE / ECOCENTRE	02 45350 522
VOI-318802	2023-11-01	GEST20	287.44	Bergeron Charles		10 DOSSARDS ORANGE - SÉCURITÉ	02 35500 649
VOI-318803	2023-11-01	GEST20	155.22	Bergeron Charles		SALOPETTE HIVER - SÉBASTIEN	02 41300 650
VOI-318804	2023-11-01	GEST20	500.14	Bergeron Charles		SALOPETTE & BOTTE HIVER / VINCENT SELLENET	02 41300 650

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-318805	2023-11-01	LATU10	316.18	Bergeron Charles		BOTTES A CAP - GREGORY ABEL	02 45350 650
VOI-318806	2023-11-01	CARR30	33785.40	Papadeas Dimitri	202-2021	ABRASIF / NOVEMBRE-DECEMBRE 2023	02 33100 622
VOI-318807	2023-11-06	SERV30	229.95	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BRANCHES - 2V	02 32401 521
VOI-318808	2023-11-06	CONS40	8048.25	Baillargeon Maxim	088-2022	LOCATION PELLE MEC. / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318809	2023-11-06	CANA05	57.49	Bergeron Charles		8 POCHES DE BETON (REPARATION TROTTOIR TDL)	02 32401 521
VOI-318810	2023-11-06	CANA05	28.74	O'Brien Shawn		1 VALVE 3/4po / AQUEDUC - PASSEREAUX	02 41300 521
VOI-318811	2023-11-06	CONS40	1149.75	Baillargeon Maxim	088-2022	LOCATION CHARGEUR SUR ROUES / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318812	2023-11-07	HYDR15	827.82	Bergeron Charles		BRANCHEMENT AU RESEAU DES LAMPADAIRES / CH. TISON & BRASIER	02 34001 521
VOI-318813	2023-11-07	LUMC05	5300.35	Beaulieu François-O.		LAMPADAIRE & BASE	02 34001 521
VOI-318814	2023-11-07	LUMC05	5300.35	Beaulieu François-O.		LAMPADAIRE & BASE	02 34001 521
VOI-318815	2023-11-07	LUMC05	5300.35	Beaulieu François-O.		LAMPADAIRE & BASE	02 34001 521
VOI-318816	2023-11-07	PREF30	5173.88	Beaulieu François-O.		BASE DE BETON POUR LES 3 LAMPADAIRES (GODENDARD-PDR-INVENTAIRE)	02 34001 521
VOI-318817	2023-11-08	POMP60	1575.16	Gagné François		2 SONDES POUR LES STATIONS EGOUTS / PRODUIT #700010	02 41500 521
VOI-318818	2023-11-08	REAL05	3179.06	Baillargeon Maxim	106-2021	SOLENO & GEOTEXTILE-RV FENIL	23 04958 721
VOI-318819	2023-11-08	LATU10	344.93	Bergeron Charles		BOTTES HIVER / DIMITRI	02 32200 650
VOI-318820	2023-11-09	CANA05	11.50	Gagné François		CAN WD40 / STATION AQUEDUC	02 41302 522
VOI-318821	2023-11-09	BBCE30	201.21	Gagné François		CHAUFFE MOTEUR (INVENTAIRE) / GENERATRICE	02 41502 522
VOI-318822	2023-11-09	CARR30	229.95	Bergeron Charles		DISPOSITION ASPHALTE / 1V (ENT CHEMIN)	02 32401 521
VOI-318823	2023-11-09	UNIV05	2184.53	Gagné François		4 BARILS PASS 10 POLY ALUMINIUM SILICATE SULPHATE / 4 BARILS A RAMASSER	02 41410 635
VOI-318824	2023-11-09	GEST20	344.93	Bergeron Charles		BOTTES HIVER / PAUL-RENE DARVEAU	02 32200 650
VOI-318825	2023-11-13	ENTR35	16096.50	Baillargeon Maxim	267-2023	LOCATION CAMION / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318826	2023-11-13	CONS40	8048.25	Baillargeon Maxim	267-2023	LOCATION PELLE / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318827	2023-11-13	CONS40	5748.75	Baillargeon Maxim	267-2023	LOCATION CAMION / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318828	2023-11-13	ENTR23	17246.25	Baillargeon Maxim	267-2023	ACHAT/DISPOSITION MATERIEL / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318829	2023-11-13	DYNA30	7703.33	Baillargeon Maxim	267-2023	DYNAMITAGE / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318830	2023-11-13	FUSI30	5748.75	Baillargeon Maxim	267-2023	LOCATION DE CAMION / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318831	2023-11-13	SERV30	344.93	Bergeron Charles		DISPOSITION DE BRANCHES / 2V	02 32401 521
VOI-318832	2023-11-13	SELW30	4102.31	Papadeas Dimitri	099-2023	SEL DE DEGLACAGE / 32T	02 33100 635
VOI-318833	2023-11-13	SPAC05	6878.38	Beaulieu François-O.		LETTRAGE ET PLAQUES DE CHEMINS	02 35501 649
VOI-318834	2023-11-14	CARR30	1034.78	Baillargeon Maxim	267-2023	6 ROUES / PIERRE NET 1/2 / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318835	2023-11-14	DROL33	327.68	Bergeron Charles		DIAGNOSTIC COMPRESSEUR DU SYS. À AIR / 10 ROUES	02 32304 525
VOI-318836	2023-11-14	AGRI05	114.98	Bergeron Charles		TRACTEUR 1026R / PENTURES FENÊTRE ARRIÈRE	02 70131 525
VOI-318837	2023-11-14	GROU96	39011.02	Carréno Gustavo	268-2023	CONCEPTION DES PLANS/DEVIS PROLONGEMENT DU SERVICE AQUEDUC CH VIEILLE-COTE	23 04986 721

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-318838	2023-11-14	BREN05	19746.96	Gagné François	327-2022	SOUDE CAUSTIQUE EN VRAC / 5500 SÈCHE (11000 LIQUIDE)	02 41200 635
VOI-318839	2023-11-14	CANA05	57.49	Bergeron Charles		LAME EXACTO & ROULEAU DE CORDE	02 32200 640
VOI-318840	2023-11-15	SEBA60	1379.70	Baillargeon Maxim		FILS - CAMERA - LAC NEIGETTE	02 23000 640
VOI-318841	2023-11-16	CANA05	1207.24	Bergeron Charles		12 = 6X6X14 TRAITÉ & 4 = 2X4X12 TRAITÉ (POTEAU DE RUE)	02 35501 649
VOI-318842	2023-11-16	SOLU15	57.49	Gagné François		PIECE POUR PRODUIT CHIMIQUE / PUIITS	02 41200 640
VOI-318843	2023-11-16	SINT45	92607.14	Carréno Gustavo	164-2023	DENEIGEMENT SECTEUR OUEST 2023-2024 PAIEMENT DECEMBRE	02 33004 443
VOI-318844	2023-11-16	MAEL99	1149.75	Baillargeon Maxim	267-2023	LOCATION DE CAMION / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318845	2023-11-20	ENTR23	9198.00	Baillargeon Maxim	267-2023	ACHAT MATERIEL / RV CH FENIL	23 04964 721
VOI-318846	2023-11-20	ENTR35	6898.50	Baillargeon Maxim	267-2023	LOCATION DE 2 CAMIONS / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318847	2023-11-20	CONS40	6898.50	Baillargeon Maxim	267-2023	LOCATION PELLE MEC /RV FENIL	23 04964 721
VOI-318848	2023-11-20	FUSI30	3449.25	Baillargeon Maxim	267-2023	LOCATION DE CAMION / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318849	2023-11-20	CONS40	3449.25	Baillargeon Maxim	267-2023	LOCATION DE CAMION / RV FENIL	23 04964 721
VOI-318850	2023-11-20	CONS40	574.88	Baillargeon Maxim		LOCATION PELLE MEC / INSTALLATION CAMERA LAC NEIGETTE	02 23000 640
VOI-318851	2023-11-20	MOIS05	546.13	Bergeron Charles		ENTRETIEN PORTE GARAGE / 50 EPERON	02 32000 522
VOI-318852	2023-11-20	MOIS05	666.86	Bergeron Charles		ENTRETIEN PORTE GARAGE / 65 TDL	02 32000 522
VOI-318853	2023-11-20	DROL33	3449.25	Bergeron Charles		REPARATION DU 10 ROUES / TROUBLE COMPRESSEUR	02 32304 525
VOI-318854	2023-11-20	GRUE05	1149.75	Bergeron Charles	107-2021	LOCATION GRUE / INSTALLATION GENERATRICE - STATION EGOUT	23 05619 721
VOI-318855	2023-11-20	SIGN12	804.83	Beaulieu François-O.		PIED BALISE 5pieds GALVANISE	02 35501 649
VOI-318856	2023-11-20	SPAC05	2884.72	Beaulieu François-O.		PIEDS DE BALISE ET PESEES	02 35501 649
VOI-318857	2023-11-20	HAME80	3736.69	Beaulieu François-O.		INSTALLATION PONCEAU D'ENTREE PRIVEE - 273 CHEMIN DES LACS	02 32405 521
VOI-318858	2023-11-21	CANA05	45.99	Bergeron Charles		20lbs PROPANE (3X)	02 32200 640
VOI-318859	2023-11-21	META50	1140.55	Bergeron Charles		MISE À NIVEAU REGLES / EPERON ET NEIGETTE	02 23000 640
VOI-318860	2023-11-21	HYDR05	172.46	Bergeron Charles		HOSE POUR LA PELLE SUR ROUES	02 32326 525
VOI-318861	2023-11-22	HYDR05	103.48	Bergeron Charles		PEPINE / HOSE À CHANGER	02 32301 525
VOI-318862	2023-11-22	SOLU15	114.98	Bergeron Charles		ANTIROUILLE EN CAN	02 32200 640
VOI-318863	2023-11-22	AQUA35	6892.75	Beaulieu François-O.		INGENIERIE (CONCEPTION ET SURVEILLANCE) BRANCHEMENT À L'AQUEDUC - 8 CH DES GRILLONS	02 32405 521
VOI-318864	2023-11-23	JFCA30	9198.00	Marier Josée		TRAVAUX DE BRANCHEMENT AQUEDUC / 8 CH DES GRILLONS	02 32405 521
VOI-318865	2023-11-23	LUME05	229.95	Baillargeon Maxim		OEIL MAGIQUE POUR LA CAMERA / LAC NEIGETTE	02 23000 640
VOI-318866	2023-11-27	POSH0	51.74	Coulon Anthony		AUTOCOLLANT POUR CONTENEUR À L'ECOCENTRE	02 45350 522